

N° 180 – 12 AVRIL 2024

## DÉLOCALISATION PARTIELLE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Les enfants de la petite section au CP de l'école Anselme Roy déjeunent sur le site de leur école. En effet, la bibliothèque a été déménagée dans une salle de classe inoccupée laissant donc la place à une salle de restauration pour les 40 enfants concernés. Il s'agit d'un essai sur 3 semaines qui semble donner satisfaction car il enlève la contrainte du long déplace-



ment pour les plus jeunes. Le déplacement de la vaisselle et de la nourriture se fait avec un vélo-cargo mis à disposition gracieusement par l'entreprise Roland-Vélo de Chantonnay, avec des équipements suffisants pour le maintien au chaud ou au froid.

## DEUX LOGEMENTS FLAMBANT NEUFS AU FOYER SOLEIL

Entrepris il y a déjà de longs mois, deux logements T1 ont été entièrement rénovés et agrandis pour devenir des logements T2 (avec une chambre indépendante). La demande étant plus importante pour des T2 que pour des T1. Cette rénovation a permis aussi de mettre ces deux maisonnettes en accessibilité complète donc pouvant recevoir des personnes à mobilité réduite. Quelques élus et membres du Centre Communale d'Action Sociale, sous la houlette d'Hélène Gaborit (en charge du CCAS), ont visité cette semaine les 2 résidences prêtes à être remise en location.

